



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan des dispositifs organisationnels en matière de santé et de sécurité au travail – année civile 2022

Instruction relative à l'enquête annuelle sur les dispositifs SST mis en place au sein des EPLE

Service SST

Affaire suivie par : Yoann Reynaud

Tél : 01 57 02 60 11

Mél : ce.cpa@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, les directeurs d'EREA, les principaux des collèges, et mesdames et messieurs les adjoints gestionnaires des lycées généraux et technologiques, des lycées professionnels, des EREA, et des collèges

Annexe :

- Annexe 1 : Questionnaire à compléter
-

Dans le cadre de l'enquête annuelle en matière de santé et de sécurité au travail organisée par le service santé et sécurité au travail, le questionnaire à compléter permet de s'assurer de la mise en œuvre des dispositifs réglementaires dans chaque EPLE.

Chaque établissement recevra prochainement un lien avec accès par identifiant et mot de passe individuels afin de pouvoir répondre au questionnaire.

L'annexe 1 vous permet de préparer les réponses avant de **répondre aux questions en ligne**.

Une seule réponse par établissement est possible.

Les réponses attendues doivent se baser sur les éléments de l'**année civile 2022**.

La date limite est fixée au **vendredi 17 février 2023**.

Le service SST se tient à votre disposition en cas de difficulté pour se connecter à la plateforme et pour toute demande relative à cette enquête.

**Adjointe à la direction des relations
et des ressources humaines**

Signé

Rachel HENRY